

COMMUNE D' YEVRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 24 janvier 2018

Le 24 janvier 2018, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 13 décembre 2017, est approuvé à l'unanimité.

Reversement à la Communauté de communes du Grand Châteaudun du Fonds d'Amorçage pour la réforme des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune reçoit, de l'Etat, le fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires.

Ce fonds d'amorçage est à reverser à la Communauté de communes du Grand Châteaudun, qui a la compétence « actions éducatives, culturelles, sportives, touristiques ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à reverser toutes les sommes perçues correspondantes au fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires, à la Communauté de communes du Grand Châteaudun.

Remboursement du matériel au docteur Marion GEOFFROY-DULIGNEE.

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, les factures de matériel et d'équipement pour l'installation du nouveau cabinet médical d'Yèvres où le docteur Marion GEOFFROY-DULIGNEE a commencé à exercer le 23 janvier 2018.

Monsieur le Maire, précise que Madame Marion GEOFFROY-DULIGNEE a réglé les factures de matériel et d'équipement du cabinet médical et qu'il est nécessaire de lui rembourser.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de rembourser les factures d'un montant de 17 066,62 € à Madame Marion GEOFFROY – DULIGNEE concernant l'achat de matériel pour l'installation du cabinet médical.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la satisfaction du docteur Marion GEOFFROY-DULIGNEE suite à l'installation du nouveau cabinet médical qui lui est destiné.

Madame THIROUARD demande à Monsieur le Maire comment les personnes ayant un médecin traitant peuvent prendre rendez-vous avec le docteur Marion GEOFFROY-DULIGNEE sachant qu'elle privilégie les personnes sans médecin traitant et les enfants. Monsieur le Maire lui répond qu'il faut prendre contact avec elle directement, tout en attendant un peu d'accalmie dans le planning de rendez-vous.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement du budget 2017 :

- La section de fonctionnement est excédentaire
- La section d'investissement également

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la nouvelle assistante sociale d'Yèvres s'appelle Mme Pelletier, et qu'elle sera présente tous les mardi matin de 9h00 à 12h00.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nombre de demandeurs d'emploi est au nombre de 61 en décembre 2017, 31 femmes et 30 hommes sur la commune d'Yèvres.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du contenu du rapport de synthèse de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes Le Grand Châteaudun.

Monsieur le Maire précise que le montant de l'attribution de compensation en 2017 s'élève à 50 363,54 € et 50 315,54 en 2018 soit une baisse de 48,00 €

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le document de préparation budgétaire 2018 de la communauté de communes Le Grand Châteaudun.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le montant de Fonds de Péréquation intercommunal pour Yèvres pourrait s'élever à 40 000,00 € environ comme en 2017.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le départ à la retraite de Monsieur Bernard RENOU est prévu pour le premier semestre 2018 et qu'il est donc nécessaire de recruter une personne pour le remplacer.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a un entretien professionnel samedi matin avec une personne, issu du milieu agricole et originaire de la région, qui a postulé pour le poste vacant.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal des travaux en cours et à venir sur la Commune d'Yèvres.

Monsieur BOISSEAU précise au Conseil Municipal que les agents techniques ont fait les finitions à la Maison Médicale, retiré les illuminations de Noël, élagué et remplacé quelques ampoules des éclairages public grâce à la location de la nacelle sur une journée.

Monsieur DOUSSET informe le Conseil Municipal que l'Etat va probablement faire une révision des circuits de transports scolaires par rapport aux passages à niveaux suite à l'accident survenu à Millas le 14 décembre 2017.

Monsieur DOUSSET demande à Monsieur BOISSEAU si la rue du Pont est toujours ouverte à la circulation. Monsieur BOISSEAU lui répond que oui, mais qu'il va être mis en place des panneaux de limitation de tonnage très prochainement.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal que les tickets de 6,00€ pour le concert de l'Orchestre d'Harmonie d'Eure-et-Loir qui a lieu le 10 mars 2018 sont disponibles en Mairie.

Monsieur LUCAS propose au Conseil Municipal la création d'un groupe de travail pour choisir les illuminations de Noël 2018 qui se réunira le samedi 27 janvier 2018.

Monsieur MALHERBE fait part au Conseil Municipal qu'il aimerait qu'il y ait plus de commissions municipales. Monsieur le Maire répond que lui et les Adjoints avaient bien conscience de ce manque, mais que les circonstances actuelles de travail quotidiennes ne permettent pas de le faire. Il espère qu'il sera plus facile de revenir à un rythme plus élevé en 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45.